

Procès-verbal de la réunion spéciale du comité exécutif
Association des retraités et retraitées, les Sages du cégep du Vieux Montréal
Tenue à Montréal le 28 août 2024 à compter de 10 h au local A6.35

Présences : Jean-Marie Dion, Louis Famelart, Michel Gagné, Madjela Poirier, Jean-Claude St-Pierre.

Absences : Lisette Lambert, Louise Mantha, Gérard Pagny.

1. Modifications et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Marie Dion

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié. **Adopté**

2. Procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024

Il est proposé par Jean-Claude St-Pierre

Et appuyé par Madjela Poirier

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024 tel que modifié. **Adopté**

3. 25^e anniversaire de l'Association des retraités du cégep du Vieux Montréal

Il est proposé par Jean-Marie Dion

Et appuyé par Michel Gagné

De faire les démarches auprès de la gérance de la cafétéria du CVM d'accepter le menu numéro (B) pour le 4 à 8 du 25 anniversaire des Sages du CVM du 16 octobre 2024.

Madjela Poirier réservera le local 4.82a de 15h00 à 21h00, le mercredi 16 octobre 2024. **Adopté**

4. Rémunération de l'orchestre

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

De verser la somme de 125\$ pour l'ensemble des membres de l'orchestre de Martin Godon qui se produira le 16 octobre 2024 lors du 25 anniversaire des Sages du CVM. Leur présence sera gratuite.

Adopté

5. Permis d'alcool

Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

D'autoriser Madjela Poirier de contacter le Collège pour obtenir le permis de distribution d'alcool.

Adopté

6. Achats de vins blancs et rouges

a) Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

De commander 20 bouteilles de vin blanc et trois bouteilles de vin blanc sans alcool. Madjela Poirier paiera pour le vin avec alcool. **Adopté**

b) Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

De commander 20 bouteilles de vin rouge et trois bouteilles de vin rouge sans alcool. Madjela Poirier paiera pour le vin avec alcool. **Adopté**

7. Achats de bières

a) Il est proposé par Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

De commander 2 caisses (24) de bières. **Adopté**

b) Il est proposé Louis Famelart

Et appuyé par Jean-Claude St-Pierre

D'acheter différents mocktails (12) et bières sans alcool (12)

Il est convenu que Jean-Marie Dion s'occupera de l'achat des boissons sans alcool. Il achètera toutes les boissons sans alcool qui ne seront pas distribuées. **Adopté**

8. Autres achats

Il est proposé par Jean-Claude St-Pierre

Et appuyé par Madjela Poirier

Que Jean-Claude St-Pierre soit chargé d'acheter les autres achats soit chips, arachides, chips végétal, liqueurs douces etc... **Adopté**

9. Stationnement

Lors des prochains diners, il va falloir prévenir le collègue du nombre de membres qui vont utiliser le stationnement dû aux travaux sur la rue Ontario. Les prévenir qu'ils doivent arriver soit par la rue Ontario Est soit par la rue Sanguinet en provenance du sud pour accéder au stationnement. De plus, il faut, à chaque fois, prévenir, par courriel, Monsieur Laurence Hudon, responsable du stationnement, du nombre de membres qui utiliseront le stationnement et mettre, en copies conforme, ericpoirier@cvm.qc.ca, directeur des finances et des services autofinancés mboisclair@cvm.qc.ca, directrice générale, et le bureau de la sécurité, sécurité@cvm.qc.ca.

10. Lettre de sollicitation de dons des syndicats

Le syndicat _____ fait un don de ____ \$ à l'association des retraités et retraitées, les Sages du Cégep du Vieux Montréal pour les 25 ans de son existence.

Faire le chèque au nom de la Fondation du CVM en mentionnant 25 ans de l'Association et l'expédier à l'adresse suivante :

La Fondation du CVM
255, Ontario Est, local C4.26
Montréal, (Qc)
H2X 2X6

Allô Guylaine.

Me prévenir lorsque tu recevras un don.

11. Formulaire de dons pour les personnes participantes

Je, _____, fais une contribution de 25\$ à l'association des retraités et retraitées, les Sages du CVM afin de célébrer les 25 ans de son existence, payable au plus tard le 30 septembre. **Effectuez votre paiement avant le 27 septembre 2024.**

Faire le chèque au nom de la Fondation du CVM avec mention 25 ans de l'Association et l'expédier à l'adresse suivante :

La Fondation du CVM
255, Ontario Est, local C4.26
Montréal, (Qc)
H2X 2X6

Allô Guylaine.

Me prévenir lorsque tu recevras un don.

12. Trésorerie

Nouvelle retraitée : Carrier, Déane : 25\$ pour 3 ans.

13. Prochain exécutif

24 septembre 2024 à 10 heures au local A4.62.

14. Levée de la réunion

Il est proposé par Jean-Marie Dion et appuyé par Madjela Poirier de lever la réunion à 11h40.

Jean-Marie Dion,
Secrétaire d'assemblée.